

Fous d'échecs 2026



Introduction

Le championnat de France d'échecs 2026 aura lieu cette année encore à VICHY !

Après une année 2025 à Vichy pas simple à organiser étant donné les prix demandés, je me suis lancé dans une nouvelle organisation pour cette année 2026

Vous trouverez toutes les informations dans ce document que je vous invite à lire intégralement et reste à votre disposition pour tout échange que vous estimeriez nécessaire.

Le nombre de places est limité à 48 dans un premier temps et vous savez qu'il faut aller vite...

Attention cette année, le séjour est proposé uniquement aux jeunes âgés de 10 à 17 ans inclus au moment du séjour.

Le lieu d'hébergement

Pour des raisons d'organisation, nous changeons de lieu d'hébergement
Nous serons logés à la MFR de ESCUROLLES (15 min environ de Vichy)

Les transferts se feront en autocar et ce tous les jours !

Comme vous le verrez sur les photos qui suivent, cette maison familiale répond à nos attentes :

- Hébergement en chambre de 4 personnes avec cabinet de toilettes dans les chambres (WC et douches sur le palier)



- Restauration sur place avec notre chef Florent et son adjointe Zuzu

Excellente nouvelle cette année, nous récupérons notre chef Florence, sa femme Florence pour le service et le ménage et Zuzu comme aide à la cuisine.

C'est une garantie de souplesse dans les horaires de repas et de qualités gustatives pour ceux qui ont déjà pu faire des séjours avec lui !



Vous penserez à bien m'indiquer toutes les allergies et choix alimentaires.

L'équipe d'animation et d'entraînement

Elle sera composée d'anciens entraîneurs, habitués de ces éditions mais aussi de petits nouveaux. La liste n'est pas établie encore à ce jour.

Les dates !

Le séjour aura donc lieu du vendredi 7 août au lundi 17 août au matin.

Le transport (à votre charge pour rappel)

Se rendre à Vichy n'est pas aussi simple que je le pensais. Pour acheminer votre enfant jusqu'au lieu du séjour, vous avez trois possibilités :

1°) Vous amenez et récupérez votre enfant jusqu'à l'école **GRATUIT** 😊

2°) Vous profitez du départ groupé au départ de Paris, le vendredi 7 août (horaire à confirmer). Le coût approximatif du voyage est de 40 euros l'aller et 60 euros le retour (le tarif définitif sera connu à l'ouverture des réservations mi-mars). Le retour est plus cher car le tarif de groupe ne s'applique pas au retour ! J'ai besoin de connaître rapidement le nombre d'enfants intéressés par ce transfert afin de réserver les billets. Vous pourrez le renseigner au moment de l'inscription

3°) Votre enfant arrive seul en train jusqu'à Vichy et nous le récupérerons à la gare ;

En général, le départ de Paris est en début d'après-midi le 7 août et l'arrivée sur Paris, le 17 août en fin de matinée

Les Echecs

Vendredi 7 août :

Arrivée
Veillée

Du 8 au 16 août :

Séjour fous d'échecs classique

- Le matin :

Préparation individuelle des parties

(ou cours collectif pour les open D et E) puis sport

- Après-midi :

Championnat de France

- Soir :

Veillée jusqu'à 22 h environ.

Lundi 17 août au matin.

Retour

CONCLUSION

Il n'y a que 48 places pour les jeunes pour l'instant

Le tarif est encore plus élevé que les années précédentes en raison de notamment de l'augmentation du tarif d'inscription au championnat de France qui passe de 30 à 50 euros et du coup du bus quotidien.

Le séjour complet, incluant la pension complète à partir du vendredi 7 août après midi, l'inscription au championnat de France, les cours d'échecs préparatoires et les animations prévues au programme revient à **850 €**

Le séjour pour des enfants externes revient à **650 €**. Ce tarif inclut une prise en charge, du matin 09h00 au soir 22 h avec les repas inclus. Attention Escurolles est à une quinzaine de minutes de Vichy.

Les inscriptions sont ouvertes sur le site helloasso !

<https://www.helloasso.com/associations/fous-d-echecs/adhesions/sejour-vichy-2026>

Le nombre de places est limité à 48 dans un premier temps (Cela pourra peut-être monter à 52 mais pas plus !).

Les inscriptions seront closes après et les enfants placés sur liste d'attente.

Je vous invite à bien lire les informations page suivante pour ne pas payer plus que de raison sur le site hello asso.

REGLEMENT

Dès votre inscription effectuée sur helloasso, je mettrai le nom de votre enfant sur le site fousdechecs.fr où la liste des inscrits sera mise à jour chaque jour ; cela vous permettra de voir l'avancée des inscriptions et le nombre de places encore disponibles.

Je vous demanderai de payer directement sur un site dédié (possibilité de payer en 1 ou 3 fois)

ATTENTION !

Le site helloasso qui récupère les inscriptions est totalement gratuit, tant pour vous que pour moi.

Pour autant, ils sont malins... A la fin du processus d'inscription, vous verrez ceci ;

Votre contribution au fonctionnement de HelloAsso

Pourquoi ?

Modifier

22.80 €

Vous devez absolument cliquer sur MODIFIER... mais ce n'est pas tout !!!

Une fois sur l'écran suivant, cocher

JE NE SOUHAITE PAS SOUTENIR HELLOASSO. Puis Enregistrer.

(Ne culpabilisez pas, ils se portent très bien 😊)

Attention, déplacer le curseur sur la gauche ne suffit pas !

Nous rendons possible le paiement à cette association

HelloAsso est une entreprise solidaire d'utilité sociale dont l'unique source de revenus est la contribution des internautes. Chaque soutien au fonctionnement de HelloAsso, nous permet de fournir nos technologies de paiement à des centaines de milliers d'associations de manière intégralement gratuite.

Nous ne pouvons le faire qu'avec votre soutien.

Nous soutenir à hauteur de :



22,8

€

☐ Je ne souhaite pas soutenir HelloAsso

Enregistrer

Le montant de 850 euros est réglable :

- En une fois
- En trois fois sans frais (impossible de faire 850 €... Ce sera donc 850,02)
 - o 283,34 euros à l'inscription
 - o 283.34 euros au 15 avril
 - o 283.34 euros au 31 mai

Si vous faites un don à l'association Fous d'échecs, cela me permet d'accorder des réductions pour des enfants dont les parents ne peuvent financer l'intégralité du séjour (environ 2 chaque année). Soyez-en remerciés.

Tous les versements seront intégralement remboursés si l'annulation intervient avant le 9 mai 2025. (90 jours avant le séjour)

Si l'annulation intervient entre le 9 mai et 7 juillet, nous rembourserons 700 euros (une retenue de 150 étant prise par les modifications avec le prestataire)

Si l'annulation intervient après le 7 juillet, nous rembourserons 650 euros (une retenue de 200 étant prise par les modifications avec le prestataire) **à la condition que la place puisse être reprise par un nouveau jeune.** Dans le cas contraire, l'intégralité de la somme sera due, le budget étant calculé sur un remplissage complet.

Il y a deux ans, un papa avait réussi à se faire rembourser par son assurance... A vérifier de votre côté.

Bien entendu, si pour des raisons inconnues à ce jour, le séjour venait à être annulé, vous seriez intégralement remboursé, comme ce fut le cas par le passé au moment du COVID

Vous le savez, les places partent très vite et cette cession ne devrait pas faire exception. Je vous invite donc à être très réactif et à procéder à l'inscription sur le site helloasso au plus vite.

La liste des préinscrits sera tenue à jour sur le site <http://fousdechecs.fr>

Je reste bien entendu à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous vous poseriez et dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire en l'assurance de toute ma considération.

Thomas DAUPHIN

06.13.54.34.27